

## Salaires : Lebranchu fait patienter les fonctionnaires

La ministre de la Fonction publique a lancé, le 10 octobre, la concertation sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des fonctionnaires. Aucune décision en matière de salaires ne sera prise avant le début de l'année prochaine. "Il faudra des mesures concrètes en 2013", réagissent les syndicats.



Pas d'augmentation de salaires avant 2013. C'est l'un des enseignements du lancement au Conseil économique, social et environnemental de la concertation sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des fonctionnaires, jeudi 10 octobre, entre la ministre de la Fonction publique Marylise Lebranchu et les syndicats de fonctionnaires. © Chesnot/SIPA

Marylise Lebranchu a détaillé les 4 grands axes qui guideront les discussions pour les prochaines semaines :

- donner de nouvelles perspectives de carrière aux agents, en priorité ceux de catégorie C ;
- limiter les mesures catégorielles dans un souci "de plus grande cohérence" ;
- favoriser les mobilités à l'intérieur et entre les trois fonctions publiques ;
- construire une nouvelle politique indemnitaire.

Concrètement, l'agenda social immédiat en matière de rémunérations et de déroulé des carrières sera essentiellement composé de réunions bilans : bilan de la fusion des corps, bilan de la politique indemnitaire, bilan des dispositifs de mobilité, bilan des mesures catégorielles, bilan des parcours professionnels, bilan de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires...

### Les syndicats patientent... pour le moment

Il n'est pas clair, aucune décision concrète ne devrait être actée avant début 2013. Marylise Lebranchu n'a pas laissé entendre que le point d'indice – qui sert de base de calcul au salaire des fonctionnaires – serait prochainement réévalué.

Côté syndicats de fonctionnaires, on salue certes la méthode. "On se donne enfin les moyens d'un travail détaillé sur les parcours professionnels et les questions de rémunérations", observe Mylène Jacquot (CFDT). "La démarche va dans le bon sens", souligne Denis Lefebvre (CFTC). Mais les organisations appellent aussi le gouvernement à "prendre ses responsabilités".

"Il faudra prendre des décisions", réagit Christian Grolier (FO), qui énumère ses trois priorités : le dégel du point d'indice, la fin de la journée de carence pour les fonctionnaires en arrêt maladie – instaurée début 2012 – et enfin de meilleurs parcours professionnels pour les fonctionnaires de catégorie C, notamment avec la fin du contingentement attaché au 8<sup>e</sup> échelon. Trois demandes sur lesquelles Marylise Lebranchu n'a pris aucun engagement. "Je ne suis pas très confiant pour les mois à venir", lâche le secrétaire général FO Fonction publique.

"Nous comprenons le contexte difficile", prolonge Denis Lefebvre (CFTC), mais le gouvernement doit faire un geste. "Entre hausse du point d'indice, grilles indemnitaires et déroulement de carrières, le gouvernement devra prendre des mesures concrètes en 2013", insiste Mylène Jacquot (CFDT). Rendez-vous en janvier, quand sera achevé le cycle des réunions bilans.

Sylvain Henry